

ABONNEMENT

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 MARS

A LA CHAMBRE

Les couloirs présentent beaucoup d'animation. On y discute la nouvelle mesure que vient de prendre le gouvernement contre le cabinet Tirard...

Le gouvernement est considéré comme très menacé pour la prochaine interpellation dont les événements grossissent l'importance de plus en plus.

Les vacances de Pâques sont menacées de suppression autant que les ministres.

Interpellera-t-on le gouvernement sur sa politique générale? Telle est la question que l'on discute avec passion dans les couloirs du Palais-Bourbon...

A l'extrême-gauche, on a résolu de préparer un projet de revision constitutionnelle.

L'interpellation tombe donc à l'eau... pour le moment, et le combat annoncé ne s'engage pas faute de combattants.

Il est vrai que la mobilité parlementaire ne permet pas de fonder de longues espérances sur les résolutions des groupes.

Le général Boulanger n'est plus que M. Boulanger. C'était prévu. Cependant le décret ministériel, après avis conforme et unanime du conseil d'enquête...

CONSEIL DES MINISTRES

Après la délibération sur le cas Boulanger, les ministres se sont occupés au conseil tenu hier matin, à l'Élysée, des affaires courantes.

Dans cette même séance, le conseil s'est occupé de l'affaire du Solferino.

Les journaux italiens ont raconté qu'un vapeur marchand italien, le Solferino, avait été canonné par un vaisseau français, en vue de Nice...

Le ministre de la marine a communiqué une dépêche du préfet maritime de Toulon qui réduit à néant l'incident du Solferino.

Question Boulanger

Le Figaro a cru pouvoir faire le récit de ce qui s'est passé devant le conseil d'enquête lors de la comparaison du général Boulanger.

Par sa mise en retraite d'office, le général Boulanger est rendu à la vie civile et devient, du jour de la notification du décret qui le concerne, électeur et éligible.

Comme conséquence et situation légale, il n'y a pas de différence entre la retraite ordinaire et la retraite d'office.

Un officier est obligatoirement retraité quand il a atteint la limite d'âge fixée par la loi; un officier peut demander sa mise en retraite quand il a trente ans de service dans l'armée...

Tout officier, après sa mise à la retraite, reste pendant cinq années à la disposition du ministre de la guerre, qui peut lui donner un emploi de son grade comme officier de réserve ou même avec un grade supérieur dans l'armée territoriale.

REVUE DE LA PRESSE

Le Cri du Peuple est naturellement fort heureux du succès de M. F. Pyat:

Dans ce parlement impuissant et vil, Pyat revendiquera hautement les droits de tous ceux qu'écrase la tyrannie politique et économique de la bourgeoisie...

On lit dans la Lanterne: « Le pays veut aller en avant. Tant pis pour ceux qui persistent à lui barrer le chemin! Et ce sera leur faute s'il passe dessus. »

Si la leçon donnée dimanche ne suffit pas, le suffrage universel en donnera d'autres. L'Événement s'adresse à la majorité: « Et vous, majorité républicaine de 1885, qui jusqu'ici n'avez su ni voter une loi, ni faire un budget, ni fonder un gouvernement... »

Le Radical apprécie en ces termes les résultats des deux scrutins: « Sans méconnaître la gravité du vote des 45,000 électeurs de l'Aisne... »

A certains égards, l'appréciation du Gaulois se rapproche de celle du Radical; mais, suivant notre confrère, ce n'est pas seulement le ministère qui est atteint, c'est surtout le régime: « D'un côté la Commune, de l'autre la Dictature. La République oscille entre ces deux pôles naturels... »

La République française ne s'occupe que du général Boulanger dont elle demande qu'on réprime les écarts et le XIXe Siècle prend matière du scrutin pour donner des conseils au gouvernement: « Puisse cet avertissement du suffrage universel, puisse ce double échec de la République parlementaire servir de leçons aux députés et leur montrer la nécessité de don-

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR Mlle MARIE MARÉCHAL.

Personne ne le connaissait parmi les baigneurs, personne ne se doutait que ce voyageur inconnu, ce pèlerin poudré qui semblait avoir accompli une longue course, était le noble comte de Kastow...

Il tressaille. Un bruit de grelots se fait entendre dans le lointain, puis la diligence verte apparaît au détour de la route; le postillon, son fouet en main, excite les chevaux, qui passent au grand galop à travers un nuage de poussière.

Un cri part de la voiture, cri d'enfant qui arrive jusqu'au voyageur. — Mon oncle de Kastow! mademoiselle, mon oncle de Kastow!

Il a pâli. A côté du visage mutin de Frida, qui ressemble à une fleur animée de Grandville, il a reconnu une tête expressive, pâle et fine, qui se détache avec grâce, dans sa blancheur un peu malade, sur son vêtement de couleur sombre.

Ce n'a été qu'un éclair, mais peut-on oublier cette beauté étrange et idéale quand on l'a vue une fois?... Il a rencontré le regard de ces yeux d'un bleu profond... Pour elle, il lui semble qu'elle rêve... Tout s'explique maintenant, le voile se déchire... Raoul avait raison, c'est à lui qu'elle doit le bonheur d'avoir retrouvé son frère.

Ainsi donc, il ne s'est pas découragé. Cette tendresse puissante et fidèle continue à veiller sur elle, à protéger son isolement en dépit de ses refus.

Elle ferme les yeux pour cacher les larmes qui menacent de se faire jour; elle renverse la tête en arrière comme pour dormir, et joint les mains dans un mouvement de ferveur.

— Mon Dieu, murmure-t-elle, s'il se représentait, me donneriez-vous encore le courage de dire non?

— Mademoiselle, s'écrie Frida, ne l'avez-vous donc pas reconnu?

Giselle dédaigne de mentir; elle reste silencieuse, et la petite fille prend son silence pour une opposition.

— Mais c'est lui, je vous assure; je reconnais ses yeux gris entre mille, les yeux des Kastow, comme dit maman. Elle prétend qu'ils sont durs, qu'ils ont des lueurs d'acier, cela dépend qui ils regardent, mais pour moi ils ont toujours été bien plus doux que ceux de maman. Ah! quelle idée d'arriver à Méran juste le jour où nous le quittons!

CHAPITRE XV

Qui donc a jamais pu les trouver arides et déserts, ces sables du Brandebourg?

Ils plaisent plus aux regards de Giselle que les tapis veloutés des montagnes et leurs murailles verdoyantes garnies de sapins.

Les eaux insipides de la Sprée la charment davantage que les flots bouillonnants, torrentueux et limpides qui sèment, le long de la route, leurs saphirs ou leurs émeraudes liquides.

Qu'est-ce que le plus beau paysage, s'il n'est pas peuplé pour le cœur? Le Lapon préfère sa hutte enfumée aux magnificences des zones où brille le soleil, parce que cette hutte contient tout ce qu'il aime.

Giselle placera donc sa triste chambre de l'hôtel de Kastow bien au-dessus de la riante villa de Méran.

Personne au chemin de fer pour les attendre! Dorothee s'occupe des bagages. En reprenant pied sur le sol de la patrie, elle redouble d'insolence à l'égard de la Française. Mais qu'importe à Giselle! comme elle lui pardonne de bon cœur son âme est pénétrée de l'émotion la plus douce.

Voici la porte de Brandebourg, l'hôtel de l'ambassade de France. Raoul est peut-être là à cette heure. Pourquoi n'a-t-elle pas pu l'avertir, par un mot, de son passage sous ses fenêtres?

La jeune fille est si heureuse qu'elle regarde sans amertume l'ange de la Victoire, qui plane avec ses grandes ailes dorées, sa tête coiffée d'un casque, sur l'immense nappe de verdure du Thiergarten.

C'est pourtant l'ange exterminateur qui a conduit les armées allemandes pendant la douloureuse campagne de France!...

L'empereur Guillaume l'a fait placer, quelques mois auparavant, au sommet de la colonne triomphale, pour perpétuer le souvenir des victoires de la Prusse sur le Danemark, sur l'Autriche et principalement sur la France.

Giselle a lu, dans le journal de Méran, les fêtes de l'inauguration. Elle sait que les bas-reliefs représentent la capitulation de Sedan et l'entrée des troupes allemandes à Paris. Mais l'Allemagne ne semble presque plus une ennemie pour Giselle, ne donne-t-elle pas l'hospitalité à Raoul!

— Qu'est-ce que cette grande vilaine femme? demande Frida.

L'artiste n'a réellement pas été heureusement inspiré. Le jupon de bronze, d'une lourdeur de plusieurs quintaux, dont il a affublé son ange de la Victoire, explique la confusion qu'a pu faire Frida.

— Je me moque bien de leurs victoires! s'écrie-t-elle, si cette vilaine statue doit vous faire de la peine, je la détesterais comme les cartes de la

ner enfin à ce pays un gouvernement qui ne laisse pas aller les finances, l'administration et toute la politique à la dérive. »

La France, dans un article intitulé *Victoire allemande*, déclare que le gouvernement a commis une grande faute, presque un crime.

Paris, tout en approuvant la mesure prise, demande que les Chambres ne se séparent pas avant d'avoir constitué un gouvernement ayant une autorité suffisante, basée sur un solide programme de réformes. « Il est temps, conclut-il, que la France soit gouvernée. »

Suivant le *National*, le châtiment commence pour M. Boulanger. « Il va entrer à la Chambre; il n'y a donc plus de général Boulanger. »

La *Cocarde* qualifie de crime la mesure prise par le gouvernement.

Le *Siècle* n'avait fait lundi aucune réflexion sur les scrutins de la veille. Mardi, il s'est décidé à parler et à laisser percer ses inquiétudes :

« Ces deux élections constituent un symptôme fâcheux. Seront-elles la goutte qui fait déborder le vase, c'est-à-dire un avertissement à la majorité républicaine de se ressaisir, de se serrer autour du gouvernement, du gouvernement qu'elle voudra, mais d'un gouvernement? »

La *Justice*, qui n'est point contente nos plus, ne voit qu'un remède efficace : le renversement du cabinet :

« Il faut, je ne dis pas seulement se débarrasser du ministère actuel, qui a peut-être accumulé assez de lourdes soltises, pour qu'aucun républicain, quelle que soit sa nuance, ne se soucie de le laisser en face du danger : il faut rompre définitivement avec un passé déplorable, couper le pont derrière soi, briser, sans récriminations, mais sans faiblesse, avec les fautes commises, et montrer enfin à ce pays la seule chose qui puisse le sauver d'entraînements peut-être mortels... une République républicaine. »

Une « République républicaine », c'est sans doute une République dirigée par M. Clémenceau et M. Floquet. Singulier moyen de rassurer les modérés !

Le *Rappel* déclare à la Chambre que si elle n'entre pas dans la voie des « réformes » il lui faut se résigner à partir.

WILSON ACQUITTÉ

Ainsi que nous l'avons dit, la Chambre des appels correctionnels a rendu avant-hier son arrêt dans l'affaire Wilson.

Après avoir envisagé les faits reprochés à Wilson et à ses agents ; après avoir précisé leur portée et bien fait apprécier que Wilson avait bénéficié des agissements de Ribaudeau, Dubreuil et Hébert, et que c'était lui qui les avait mis en œuvre, l'arrêt énonce qu'il n'est pas exact de dire, comme les premiers juges, qu'il y ait eu promesse ferme de la croix ; qu'il s'agissait uniquement de promesse de démarches, lesquelles

guerre, il y a trois ans. Malheureusement, ajouta-t-elle avec un malin sourire, même aidée par Schwartz, je ne pourrai pas l'enterrer dans le jardin.

Dorothée n'entend rien de cet entretien, à son grand déplaisir.

Frida l'a consignée sur le siège à côté du cocher de fiacre ; la soubrette a fait mine de résister ; mais la petite fille, avec un de ces airs de tête qu'elle excelle à prendre depuis quelque temps, a su tenir bon.

Voici enfin Friedrich strasse ! Giselle repasse dans son cœur, en un rapide souvenir, les heures de souffrance qui se sont écoulées pour elle dans cette maison ; elle ne peut la haïr pourtant.

N'y a-t-elle pas conquis deux cœurs : le cœur innocent de la charmante petite créature dont les caresses enfantines l'ont tant de fois consolée, et cet autre cœur, noble, grand, généreux, qu'elle gémit, depuis trois ans, de faire souffrir, quand elle se sent envers lui une telle dette à payer.

Est-ce pour les voyageurs que les portes de l'hôtel sont grandes ouvertes ?

Mais non, dans la cour, tout parle de départ plutôt que d'arrivée ; des mannequins d'osiers, des caisses à claire-voie, d'où sortent la paille et le foin ; d'autres, plus lourdes et plus soignées, sont dispersées çà et là ; dans le vestibule, des malles, des valises, des porte-manteaux encombrant les

ont été effectuées et qu'en conséquence on ne peut faire grief d'un crédit imaginaire.

L'arrêt se termine ainsi :

« Mais considérant que ces faits ne renferment pas les éléments caractéristiques du délit d'escroquerie ; qu'il n'est pas exact de dire, comme l'ont fait les premiers juges, qu'il y a eu promesse ferme, pour une époque déterminée, d'une croix dont on se targuait de disposer, alors qu'en réalité on n'en disposait pas ;

» Qu'il est établi que Crespin, en faisant un sacrifice d'argent pour l'un des journaux de Wilson, a voulu simplement mettre au service de son ambition une influence puissante ; que les recommandations et les démarches qu'il a achetées n'étaient pas chimeriques ; qu'elles ont été réellement faites, que les preuves lui en ont été fournies et qu'il les a agrées ; qu'il n'a donc pas été trompé ;

» Que dès lors, avec quelque sévérité qu'on puisse apprécier les défaillances morales qui se rencontrent dans la cause, il est manifeste qu'il n'y a pas eu d'escroquerie commise à son préjudice et que l'article 405 du Code pénal est par conséquent inapplicable ;

» Considérant que la prévention n'étant pas justifiée en ce qui touche le délit principal, il ne saurait y avoir de délit de complicité ;

» Considérant, d'ailleurs, que les faits précisés ci-dessus ne tombent sous le coup d'aucune disposition répressive ; qu'il appartient aux juges, non de faire la loi, mais seulement de l'appliquer telle qu'elle existe et qu'il leur est expressément interdit d'étendre la loi pénale à des cas qu'elle n'a pas prévus ;

» Par ces motifs, met à néant le jugement dont est appel, en ce qu'il a déclaré les appelants coupables d'escroquerie ou de complicité au préjudice de Crespin de La Jeannière ; décharge lesdits appelants des condamnations prononcées contre eux et les renvoie des poursuites sans dépens. »

Cet arrêt a produit au Palais la plus profonde impression.

Donc, en République, on peut commettre tout ce qu'ont commis les *Elyséens* sans être passible d'aucune peine.

Vive donc la République des Grévy et des Wilson.

Lorsqu'on songe que Caffarel a été frappé et la Limouzin en prison, on ne peut que trouver qu'il y a des gens qui n'ont pas de chance.

APPEL CONTRE L'ARRÊT WILSON

Nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« A la suite d'une conférence entre le procureur général près la Cour de cassation et le procureur général près la Cour d'appel qui a eu lieu lundi soir après l'acquiescement Wilson, il a été décidé que M. le procureur général déférerait à la Cour de cassation, dans l'intérêt de la loi, l'arrêt de la Cour de Paris qui a renvoyé des fins de la plainte Ribaudeau, Hébert, Dubreuil et Wilson. »

abords.

— Qui est-ce qui part ? demande Frida se penchant à la portière que vient d'ouvrir un valet de pied en petite tenue, quoique l'on soit à une heure très avancée de la journée.

Giselle s'étonne de ce laisser-aller ; elle sait que la comtesse se montre d'une sévérité rigoureuse dans tout ce qui touche à l'ordre de sa maison, mais à l'heure qu'il est, toute discipline semble mise de côté. Ce ne sont qu'allées et venues dans le passage voûté qui conduit aux communs ; un lourd camion vient de faire son entrée et commence à charger les plus gros colis.

— Où est maman ? demande Frida.

— Mme la baronne est sortie avec les jeunes comtesses, répond un domestique.

C'est un nouveau venu dans la maison, aussi Frida ne s'étonne-t-elle pas trop de cette qualification de baronne appliquée à la comtesse sa mère.

Le grand salon est désert, les rideaux enlevés ainsi que la plupart des meubles et des tableaux ; même solitude, même état de dévastation dans la bibliothèque ; seuls, quelques portraits restent suspendus à la muraille par leur cordon de soie.

Cette physionomie hautaine, ce front fait pour porter le casque, ces traits accusés, ces yeux gris, brillants sous leurs épais sourcils noirs, c'est le voyageur du casino de Méran. (A suivre.)

La rédaction ajoute cette réflexion :

« Quel que soit l'arrêt de la Cour de cassation, lorsqu'il y a appel dans l'intérêt de la loi, les prévenus bénéficient quand même de l'arrêt d'acquiescement. »

La même feuille dit :

« Nous croyons savoir qu'après avoir mis ordre à ses affaires, M. Wilson enverra sa démission de député, ayant décidé de s'établir en Ecosse avec sa famille. »

A la suite de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris prononçant l'acquiescement de MM. Wilson et consorts dans l'affaire des décorations, M^{me} Limouzin s'est présentée avant-hier au greffe correctionnel et a interjeté appel du jugement du 20 mars qui l'a condamnée à six mois de prison.

On dit que le général Caffarel a fait appel de son côté.

FÉLIX PYAT

Voici ce qu'écrivait, le 18 mars, il y a dix jours, M. Félix Pyat, qui vient d'être élu député par les républicains des Bouches-du-Rhône :

« La Commune de Mars, citoyens, est, après celle de Septembre, le plus grand acte de la Révolution française.

» 92 a proclamé la souveraineté nationale ; 74, la souveraineté communale... pas de République sans Commune !

» La Commune est la petite République comme la République est la grande Commune.

» La Commune est la base de la République.

» 74 eût vengé le Travail en prenant la Banque.

» Hélas ! les scrupules de la Commune l'ont arrêté devant Versailles avec ce mot : Fédération, et devant la Banque avec cette légende : Mort aux voleurs.

» La première Commune de Paris a pris la Bastille du Roi.

» Il reste deux Bastilles à prendre :

» Celle du Prêtre et celle du Maître.

» L'Eglise et la Banque, plus noires et plus pleines de victimes que l'autre. »

En même temps, la République française faisait de ce personnage le portrait suivant :

« Il n'y a pas dans la sombre histoire de l'insurrection du 18 Mars beaucoup de figures plus noires que celle de M. Pyat ; lâche et féroce, Néron de la démagogie qui voulut avoir dans l'incendie de Paris son incendie du Palatin, il provoqua, poussa, excita à tous les crimes et ne sut même pas mourir. Eh ! bien, M. le président de la commission du budget et M. le lieutenant ordinaire de M. Clémenceau préfèrent M. Félix Pyat, incendiaire et assassin, à M. Henry Fouquier, opportuniste ! »

Et les électeurs républicains des Bouches-du-Rhône ont fait de même !

« BOULANGISME »

L'enrichissement que le vocabulaire politique a reçu avec le mot *Boulangisme* suggère à une revue anglaise, le *Saturday Review*, l'idée de chercher à fixer le sens de ce mot.

« A en juger par la carrière du général, dit-elle, nous nous imaginons que le boulangisme est quelque chose dans le genre de ceci : C'est l'art de faire le plus de bruit possible avec le moins possible de besogne ; de devenir fameux par des parades ; de faire appel aux nobles sentiments ou aux sentiments bas, le tout par coups de théâtre ; de jouer son rôle devant n'importe quel public, quand on a des raisons de le croire disposé à applaudir et à payer sa place ; d'étaler aux yeux des gens des plans nuageux, mais d'apparence grandiose, sans se préoccuper le moins du monde de la possibilité de les mettre à exécution. Tout cela, sans doute, n'est pas d'une absolue nouveauté, même en France, et il y a bien des gens qui professent le boulangisme sans être parmi les partisans du général Boulanger... Mais le général Boulanger a joué ce jeu-là mieux que personne, et il n'est que juste qu'il lui ait donné son nom. »

LE LIEUTENANT-COLONEL BOULANGER

Le *Courrier du Centre* publie une courte communication qui est absolument de circonstance, puisque nous sommes dans la semaine sainte :

« Un de nos amis de Besançon nous envoie de cette ville le petit détail rétrospectif suivant, concernant le général Boulanger, et que lui a rappelé la fête des Rameaux.

» Ce dimanche-là, en 1874, le duc d'Aumale sortait, après avoir entendu la messe, de l'église Saint-Paul, quand une vieille femme du peuple s'approcha du duc d'Aumale et lui offrit une branche de buis bénit.

» Le duc d'Aumale la prit et allait la mettre dans sa poche, lorsque le lieutenant-colonel Boulanger qui, lui aussi, sortait de l'église, rejoignit rapidement son supérieur, s'empara du morceau de rameau et accompagna le duc d'Aumale au quartier général, son trophée à la main.

» Devant la porte de l'hôtel, le lieutenant-colonel Boulanger rendit la branche de buis au duc d'Aumale et se retira après l'avoir solennellement appelé monseigneur. »

L'OPÉRA-COMIQUE

Le *Figaro* donne le conseil suivant qui, certes, ne sera pas suivi :

« On va soumettre à la Chambre un projet de reconstruction de l'Opéra-Comique comportant une façade sur le boulevard des Italiens et l'expropriation de la maison où était situé jadis le café du Grand-Balcon. Le ministère voulait simplement le reconstruire sur la place Boieldieu, mais commission du budget et députés de la Seine sont d'accord pour le boulevard.

» La Chambre votera-t-elle ce projet ? C'est probable. J'aurai cependant le courage d'émettre à ce propos une idée simple et hardie.

» Pourquoi ne laisserait-on pas l'Opéra-Comique dans la salle de la place du Châtelet où il a trouvé un refuge et où jusqu'ici les entreprises théâtrales successives avaient été malheureuses ?

» L'Opéra-Comique au contraire y réalise des recettes qui, sans être énormes, peuvent passer pour honorables, étant donné qu'il n'a encore joué aucune nouveauté cet hiver et qu'on n'y entend point d'artistes exceptionnels.

» Je laisse tout à fait de côté la question d'art, le plus ou moins de sympathie que les raffinés peuvent avoir pour un genre qui, tout en leur déplaisant, a conservé, cela est clair, une forte clientèle.

» Je me borne à une question pratique et je demande si vraiment l'industrie théâtrale est prospère à ce point qu'il faille dépenser sept ou huit millions pour un théâtre nouveau, quand la plupart des anciens ont quelque peine à vivre.

» Pour qui suit le mouvement et les recettes des théâtres, ils sont trop nombreux à Paris, cela est hors de doute ; d'autre part, le budget n'est pas tellement à son aise qu'on puisse parler légèrement d'une dépense de plusieurs millions, dont la nécessité n'est pas démontrée.

» Ne serait-il pas plus conforme à l'intérêt général et au système de prodigalités modérées que nous impose la nécessité, de construire de bonnes maisons de rapport sur l'emplacement du théâtre incendié et d'installer définitivement l'Opéra-Comique place du Châtelet ? — F. M. »

Quelle idée ! Parler d'économiser 7 ou 8 millions par ce temps de gaspillage ! Allons donc !

ÉTRANGER

On télégraphie de Rome à la *Correspondance politique* de Vienne que le sous-secrétaire d'Etat du Vatican, M^{re} Rampolla, a décidé que les notes adressées par le Saint-Siège aux nonces apostoliques seront à l'avenir portées par un courrier spécial, au lieu d'être confiées à la poste italienne.

M^{re} Rampolla veut ainsi empêcher que des pièces importantes puissent être livrées à la publicité par suite d'indiscrétions commises par des employés peu scrupuleux.

Les irrégularités nombreuses de la poste italienne rendent nécessaires ces précautions.

Les choses ne se passeraient pas ainsi, si le Pape était maître dans ses États.

INONDATIONS EN ALLEMAGNE

Par suite de la rupture d'une digue, la Nogat se répand dans les parties basses de la région qui est inondée sur une étendue de 2 milles.

Les habitants des villages se réfugient dans Elleing, dont les faubourgs sont aussi inondés.

Avant la rupture de cette digue, une accumulation considérable de glace s'était produite en aval de Mariembourg et une grande partie de cette localité.

Les habitants ont couru de graves dangers, et ceux qui étaient prisonniers ont pu être sauvés par les pompiers.

A l'embouchure de la Nogat, huit villages sont aussi inondés; plusieurs maisons se sont écroulées. De nombreux bestiaux sont noyés.

LA SUISSE ET LES ANARCHISTES ALLEMANDS

On écrit de Berne :

Les Chambres ont voté le crédit pour la création d'une police politique après la déclaration suivante du conseiller fédéral Droz :

« Je veux fournir au Conseil national une occasion de manifester par un vote que, soit vis-à-vis du dedans, soit vis-à-vis du dehors, un accord indiscutable règne entre le peuple et le gouvernement, afin qu'on sache bien à l'étranger comme en Suisse que le Conseil fédéral est le fidèle représentant de la nation, pour les mesures prises comme pour les mesures à prendre. »

« Le pays a appris avec une légitime indignation que les principaux anarchistes étaient salariés par la police allemande. »

« Nous n'avons pas le droit de nous mêler des affaires des autres, pas plus que nous ne tolérerons une intervention étrangère. Le droit d'asile a déjà valu à la Suisse beaucoup d'ennemis, mais elle maintiendra sa liberté, à condition que les étrangers s'en montrent dignes. »

« Par l'adoption du crédit, le pays ne deviendra pas un État policier, nos lois séculaires, qui ont coûté tant d'efforts, seront respectées; mais nous ne les laisserons pas proscrire par une poignée d'anarchistes provocateurs. Nous voulons que l'étranger sache que nous ne pactisons pas avec les anarchistes, mais que nos institutions sont compatibles avec les devoirs internationaux. »

Des braves répétés ont accueilli cette déclaration.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le baromètre est descendu ce matin à 730^{mm}. C'est une des plus basses pressions qu'on ait eu signaler depuis longtemps.

La Loire avait atteint, hier soir, 3 m. 52, toujours croissante; aujourd'hui, à 2 heures, elle est à 3 m. 67.

ÉCROULEMENT D'UNE MAISON

La tempête formidable que nous subissons depuis ce matin vient de causer un accident, qui pouvait être très grave, au préjudice de M. Touchais, cordier, rue des Saulaies.

L'atelier des cordiers qui, après l'incendie du 31 août 1886, venait d'être reconstruit, s'est écroulé, vers 11 heures, avec un fracas épouvantable, sur une longueur de 40 mètres environ.

Quelques ouvriers se trouvaient dans le bâtiment, et fort heureusement ils n'ont pas été atteints par suite de la direction qu'a suivie les charpentes et la toiture dans leur chute. Un seul, M. Hurtault, a eu au bras et aux reins quelques contusions sans gravité.

LE Stabat Mater DE ROSSINI

M. le curé de Saint-Pierre a dû être heureux, dimanche, en voyant la nombreuse assistance groupée aux pieds de la chaire du R. P. Duponchel. Sans doute, les sermons de toute la station de ce carême ont été suivis et goûtés, et bon nombre d'hommes se pressaient dans la vaste église, avides d'entendre la parole de l'apôtre, surtout aux jours plus spécialement désignés pour eux.

Mais, au désir d'entendre l'éminent prédicateur, se joignait, dimanche, une nouvelle et puissante attraction : l'exécution de quelques strophes du *Stabat* de Rossini, chantées par un certain nombre d'amateurs et de jeunes filles, sous l'habile direction de M. Halbert, et nous croyons que l'assistance a entendu avec le plus grand plaisir les trois morceaux choisis avec soin dans le chef-d'œuvre du maître. Une estrade dressée derrière le maître-autel permettait aux instruments et aux voix de se faire entendre plus distinctement, et, grâce à cette heureuse disposition, toute l'assistance a pu ne rien perdre de ces magnifiques morceaux qui font vibrer toutes les âmes.

Le premier morceau nous représente la Mère du Sauveur au pied de la croix. Deux voix claires en soli, succédant au chœur, nous montrent la Mère de Jésus, debout près de son Fils expirant, abîmée dans sa douleur.

Le second passage, un solo chanté par une voix splendide, claire et vibrante, dont pas une note ne se perd dans l'immense église, fait courir dans les âmes un frémissement de douloureuse pitié.

Mais le troisième morceau a été peut-être plus goûté que les deux autres. C'est une supplication à Marie de nous défendre devant son Fils, au jour du jugement, et ce motif *in die judicii*, arrivant après la prière de la soliste, lancé presque à l'unisson par toutes les parties, sur un rythme mélodique grave et profond, nous reporte tout frémissant au jour suprême où toutes les créatures se presseront tremblantes devant le Souverain Juge, et se tourneront vers Marie pour lui demander, à ce moment redoutable, sa toute puissante intercession. Rien ne saurait peindre la terreur religieuse que ces notes graves font courir dans les âmes. Et pendant que les voix faisaient ainsi monter vers la Vierge Marie ces supplications, l'orchestre, dessinant la mélodie en courant à travers ces unissons, semblait les accentuer encore, tantôt en les présentant plus vigoureusement, tantôt en leur prêtant quelque chose de brisé comme la douleur et les sanglots. Du reste, l'orchestre, par la sûreté et la fermeté de son jeu, n'a pas peu contribué à faire valoir la beauté et la puissance de ces magnifiques morceaux.

Nous croyons du reste que M. le curé de Saint-Pierre a demandé à M. Halbert et aux artistes de se faire entendre encore une fois vendredi soir. Nous sommes persuadés qu'on les écouterait encore avec le plus grand plaisir, en attendant le *Gloria* de Palestrina, le *Sanctus* et l'*Agnus* de Gounod, qui nous sont promis pour la grand'messe du jour de Pâques.

Le tirage de la Loterie de l'Orphelinat de Saint-Joseph aura lieu le jeudi 5 avril, à 4 heures de l'après-midi, dans une salle de l'établissement, situé rue Haute-Saint-Pierre, 3; à Saumur.

On peut, dès aujourd'hui, visiter les lots et en augmenter le nombre. On reçoit avec grande reconnaissance tous ceux qui sont offerts, quelque petits qu'ils soient.

M. Blavier au Sénat

Séance du 25 mars. — Entrant dans la discussion générale du budget, M. Blavier est venu faire le procès des calculs officiels, et il a dressé, avec les documents mêmes de l'administration des finances, le tableau effrayant du déficit réel et de ses conséquences. Notre honorable sénateur de Maine-et-Loire s'est fait écouter, et chaque fois qu'un ministre et le rapporteur général ont voulu équivoquer, il les a ramenés avec une courtoise fermeté à la vérité des chiffres. On persévère dans des plans, qui porteraient la charge annuelle de la dette publique, lorsque le fameux programme de 1879 et de 1883 sera exécuté, à près de 4,800 millions. En énonçant ce chiffre, M. Blavier a ajouté avec une ironique tristesse : « La République sera grande, si la France » existe encore. Et la France n'est pas capable de porter ce poids. C'est dire que » votre programme est inexécutable. »

A propos du discours de M. Blavier, le *Gaulois* fait les réflexions suivantes :

« La place nous manque, même pour en citer les passages principaux; mais nos lecteurs feront bien de lire le discours entier à l'*Officiel*, ainsi que le discours de M. Chesnelong, pour connaître la véritable situation du pays en point de vue financier. »

» M. Blavier a dévoilé toutes les erreurs dont fourmille le rapport de M. Boulanger.

Il l'a fait en maître qui peut en remonter à tous, et la gauche, le ministère et la commission n'ont pu dissimuler leur embarras....

» Du discours de M. Blavier, nous ne dirons que peu de chose, bien qu'il soit écrivain pour le ministère et la commission. Il est de ces discours qu'on ne peut pas abrégé, quand ils sont bourrés de chiffres.

» Pièce par pièce, il a démonté toute l'horlogerie de M. Tirard, et réduit en poussière les petits fours de M. Boulanger (ne pas confondre avec l'ex-général!).

» Pas un chiffre exact dans tout ce rapport : voilà ce qui résulte de tout ce discours, et la gauche n'en pouvait contenir une expression de rage et d'impuissance. »

On se rappelle le grand succès qu'a obtenu, l'année dernière, le soir de l'exposition du Jeudi-Saint, la jolie *Carman* de M. Liverani, chapelier, place de la Bilange.

Cette belle pièce sera tirée en loterie demain, et toute personne qui aura fait un achat chez M. Liverani aura droit à un billet.

Hâtons-nous donc d'aller voir les grands assortiments de chapeaux haute nouveauté que M. Liverani vient de recevoir et faisons de suite notre choix.

Ne pas manquer surtout de réclamer un billet de loterie; car demain, à 9 heures du soir, la loterie sera finie et le gagnant sera entré en possession de sa *Carmencita*.

SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES. — Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, les écoles publiques de Saint-Lambert-des-Levés sont fermées jusqu'au 21 avril, en raison d'une épidémie de rougeole.

MEETING VÉLOCIPÉDIQUE DE TOURS

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nous avons parlé du meeting qui doit avoir lieu à Tours, le jour de Pâques. »

» Pour compléter cette fête, la première de ce genre en France, une grande exposition vélocipédique, à laquelle on travaille activement, sera installée dans un vaste « Hall », attenant aux locaux de l'Union des sports. Les premières maisons de fabrication françaises et anglaises y seront représentées par une quantité considérable de machines de tous genres que tous les velocemans de notre région voudront admirer.

» Les nouveautés de la saison y figureront, parmi lesquelles on remarquera la « bicyclette militaire » à une et deux places, le « tandem bicyclette », pour excursions, les « bicyclettes et tricycles à voile », le « tricycle porteur », le « quadricycle nautique », etc., etc.

» Dans le but de vulgariser la vélocipédie, l'entrée de cette intéressante exposition sera absolument libre.

» Tout a été mis en œuvre pour donner à ce meeting l'éclat qu'il comporte, et laisser dans l'esprit de ceux à qui il sera donné d'y assister, un agréable souvenir. »

SARAH BERNHARDT A TOURS

Dimanche 1^{er} avril, au Théâtre-Français de Tours, soirée de gala exceptionnelle. Une seule représentation de M^{lle} SARAH BERNHARDT, avec la troupe du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

On jouera *La Tosca*, pièce en 5 actes et 6 tableaux, de M. Victorien Sardou. M^{lle} Sarah Bernhardt remplira le rôle de Floria Tosca, qu'elle a créé et joué pendant 140 représentations consécutives.

Le prix des places a subi quelques modifications. Voici le nouveau tarif :

Avant-scènes, 100 fr. (6 entrées); loges, 60 fr. (4 entrées); fauteuils, 12 fr.; stalles, 10 fr.; 4 premiers rangs du parquet, 8 fr.; derniers rangs, 6 fr.; galeries, 6 fr.; secondes assises, 3 fr. 50; secondes, debout, 2 fr.

On peut retenir ses places moyennant 1 fr. de location pour les loges, fauteuils et stalles; 50 centimes pour les parquets et galeries, et 25 centimes pour les secondes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 mars.

Toujours même quiétude du monde des affaires, et par voie de conséquence, continuation des tendances à la hausse : 3 0/0, 82.05; 4 1/2 0/0, 107.10.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,381. Les obligations à lots donnent lieu à un large mouvement de transactions. En se portant sur ces valeurs, on ne s'expose pas à diminuer son capital, ou est certain au contraire de lui assurer une plus-value, car le cours de 500 francs ne tardera pas à faire son apparition.

La Société Générale reste sans changement à 455. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le 29 courant.

Les Dépôts et Comptes courants sont invariablement fixés à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

L'action de Panama s'inscrit en clôture à 288. Les obligations des diverses séries se maintiennent fermement. Par 290 voix contre 170, la Chambre des députés a voté la prise en considération du projet de loi relatif à l'émission des valeurs à lots. Aujourd'hui doit être nommée la commission spéciale.

C'est le 5 avril qu'aura lieu, en assemblée générale, la désignation du nouveau directeur de l'Assurance Financière.

Mardi a eu lieu l'assemblée générale de la Société des Immeubles de France. Toutes les propositions du conseil d'administration ont été ratifiées par les actionnaires.

La Société Industrielle des Métaux se traite de 1,110 à 1,125.

Le Comptoir d'Escompte se traite à 1,031.25. La Transatlantique se cote à 520.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 28 mars, 12 h. 50, soir.

Le général Boulanger n'a pas l'intention d'en appeler au conseil d'Etat.

Le comité protestataire se réunira aujourd'hui vers quatre heures pour décider si les candidatures multiples continueront à être posées.

Les tendances des Boulangistes seraient que le général continuât à rester officiellement en dehors du mouvement plébiscitaire.

A la Sous-Commission du bureau de vérification, M. Flourens discute actuellement les conclusions du rapport; les avis sont très partagés.

L'extrême gauche examine le projet de révision à propos duquel une bataille sera livrée contre le ministère. Le système d'interpellation est abandonné.

BOURSE DE PARIS

DU 27 MARS 1888.

Rente 3 0/0	81 95
Rente 3 0/0 amortissable	86 »
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 90
Obligations du Trésor	515 »

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Information

Désirant conserver l'exclusivité de nos Modèles de Chapeaux, nous ne ferons plus d'ETALAGES-EXPOSITIONS le Jeudi-Saint, mais nous engageons vivement les Dames à venir nous visiter, ne serait-ce qu'à titre de renseignements, car aux Modes, elles trouveront des modèles de Chapeaux d'un cachet tout Parisien, dessinés et garnis spécialement pour nous; et aux autres Comptoirs, des Assortiments considérables et des prix défiant toute concurrence.

Actuellement, aux Comptoirs de Ganterie et de Rubans, nous avons quelques affaires dont les prix sont à 50 0/0 au-dessous de leur valeur réelle, aussi ne saurions-nous trop engager notre Clientèle à venir en profiter immédiatement, ces Occasions devant être épuisées en quelques jours.

MAGASINS DE LA GLANEUSE.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog.;

Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;

La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;

Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;

Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Lingerie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIBAUT.

Par ordre de M. le juge-commissaire et en exécution des articles 536 et 537 du Code de commerce, la liquidation de la faillite du sieur Gibault, ancien marchand de cuirs à Saumur étant terminée, les créanciers composant l'union et dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont convoqués à se réunir au Tribunal en personne ou par fondé de pouvoir, le mercredi 4 avril 1888, à 9 heures 1/2 du matin, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite et donner leur avis sur l'excusabilité ou la non excusabilité du failli.

(192) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIBAUT.

Les créanciers de la faillite du sieur Gibault, ancien marchand de cuirs à Saumur, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont informés que M. le juge-commissaire a ordonné la répartition aux créanciers de cette faillite d'un dividende de 4 0/0.

Ce dividende sera payé aux créanciers munis de leurs titres d'admission, le mardi 3 avril 1888, à une heure 1/2 du soir, chez M. Doussain, syndic, rue des Basses-Perrières.

(193) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots, LA MÉTAIRIE DE LA FORTUNERIE Située commune d'Allonnes, Contenant 25 hectares environ. S'adresser à M. TAYEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnaux.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente Mobilière

Par suite de saisie-exécution.

Le SAMEDI 31 MARS 1888, à une heure du soir, à Saumur, place du Champ-de-Foire,

Il sera vendu :

Une machine à vapeur locomobile de la force de cinq chevaux, une machine à battre avec son nettoyage, une faucheuse et ses accessoires, un alambic en cuivre, une jument âgée de six ans, un équipage et une cariole.

Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES D'UN Beau Mobilier

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 4 AVRIL 1888, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, ancienne maison Picherit et Voisin,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire à glace, salle à manger en chêne sculpté, meuble d'entre-deux genre Boule, piano, tables de nuit et de toilette, guéridons, jardinières, lits en fer, fauteuils, chaises longues et autres, belles glaces, pendules, flambeaux, bronzes, gravures, rideaux, portières, tapis et tentures ;

Objets de literie, linge, cuisinière en fonte, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1889,

LA FERME DES GRANDES-DEMOISELLES

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées, à 2 kilomètres de la gare de Saumur, actuellement exploitée par le sieur CORNILLEAU.

Contenance : 11 hectares 9 ares.

S'adresser au notaire. (184)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1888, UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Située rue de la Comédie, n° 7.

S'adresser à M. FAVARON.

A LOUER Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

Externat de jeunes filles DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

Vins de Bordeaux

MM. FRÉDÉRIC CALVET et C^{ie}, cours de Luze, Bordeaux, demandent agent sérieux. Un des chefs sera sous peu dans la contrée. Ecrire de suite directement à Bordeaux.

A Vendre BON BILLARD

Avec accessoires.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

A VENDRE A Saumur, COFFRE-FORT

Système Haffner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé,

Epicerie et Débit de Vin

Situés rue de Fenet, 58, à Saumur.

BILLARD A VENDRE

Rue de Fenet, 58, Saumur.

Offres et Demandes

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans ayant de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR PRÉPARE AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1 ^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog.	1 05
— cassé régulier, le kilog....	1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog..	2 40
— 1 ^{re} qualité,	2 60
— extra,	2 80
— mélange supérieur	3 00

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUE					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.												
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir					
Saumur(ori.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Saumur(état.)	0 50	8 31	10 37	12 44	2 26	5 04	9 22	Saumur(état.)	8 31	12 49	Saumur(état.)	8 10	12 07	1 35	3 17	5 54	11 7	Saumur(état.)	8 10	12 07	1 35	3 17	5 54	11 7
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 44	12 51	3 14	5 52	10 10	Nantilly	8 37	12 55	Nantilly	8 19	12 26	1 35	3 26	6 03	11 7	Nantilly	8 19	12 26	1 35	3 26	6 03	11 7
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	13 00	3 20	5 58	10 16	Montreuil(a.)	9 19	13 37	Montreuil(a.)	8 32	12 31	1 35	3 39	6 14	11 7	Montreuil(a.)	8 32	12 31	1 35	3 39	6 14	11 7
Brézé-s.-Cyr	7 17	8 59	11 01	13 09	3 28	6 06	10 22	— (départ.)	9 39	13 57	— (départ.)	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 7	— (départ.)	9 39	13 57	2 13	4 04	6 38	11 7
Montreuil(a.)	2 31	7 49	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	14 00	le Vaudelnay	9 40	14 00	2 13	4 04	6 38	11 7	le Vaudelnay	9 40	14 00	2 13	4 04	6 38	11 7
— (départ.)	2 34	7 53	9 23	11 19	2 09	4 59	9 11	Baugé	9 50	14 10	Baugé	10 07	14 14	2 14	4 05	6 39	11 7	Baugé	9 50	14 10	2 14	4 05	6 39	11 7
Thouars	2 53	8 11	9 41	11 37	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	14 17	Doué	10 07	14 14	2 14	4 05	6 39	11 7	Doué	9 57	14 17	2 14	4 05	6 39	11 7
Loudun	3 01	8 19	9 49	11 45	2 35	5 35	9 46																	
Poitiers	3 09	8 27	9 57	11 53	2 43	5 43	9 50																	

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Direct. matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 19
Les Rosiers	7 19	9 18	12 17	3 52	6 29	9 06
St-Clément	7 26	9 25	12 24	4 01	6 38	9 13
St-Martin	7 33	9 32	12 31	4 07	6 44	9 20
Saumur(a.)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 59
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	7 10
Vareannes	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	10 30
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 52

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Direct. matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 30
Vivv	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 38	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivv	8 38	12 17
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.